

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES



### PUBLICS CONCERNÉS

Assistant maternel agréé par le Département

Salarié du particulier employeur : assistant de vie, employé familial, garde d'enfant à domicile

### DROIT A LA FORMATION ET CONDITIONS

Chaque salarié a droit à :

58h de formation par année civile à partir d'1 heure travaillée

Des modules hors quota

Des RAVie (Relais assistant de vie - cycle de 15h sur 5 séances)

Rémunération maintenue ou indemnité de formation, frais de transport et repas remboursés selon barème.

### TARIFS

Les formations sont gratuites.

### PRÉ REQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

Être salarié du particulier employeur, avoir un employeur facilitateur ou porteur.

Avoir un droit ouvert à la formation.

### OBJECTIFS

Se professionnaliser

Acquérir de nouvelles compétences

Échanger sur son métier

Mutualiser et partager des pratiques

### CONTENU DES FORMATIONS

Un programme de formation par semestre, complété de fiches détaillées pour chaque module proposé

Information complémentaire sur le site : [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

### MÉTHODE MOBILISÉE ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Production de nouvelles connaissances à partir des savoirs investis et de l'expérience des stagiaires dans leur activité.

Dans la mesure du possible, les formations se déroulent dans des salles conviviales, équipées et à proximité des lieux de travail et de vie des stagiaires.

### PROGRAMMATION :

Dans le cadre de l'offre de formation Ipéria, une programmation par semestre est proposée. Des formations peuvent se mettre en place à la demande.

### ACCÈS AUX FORMATIONS

Fiche de préinscription, réunion d'information collective...

Bulletin d'inscription et pièces obligatoires à compléter et signer par l'employeur et le salarié à remettre 15 jours avant le début de la formation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE FORMATION

#### En amont de la formation,

- Le formateur peut proposer un entretien individuel ou collectif, qui vise à prendre connaissance des savoirs- savoirs faire du ou des stagiaires, en amont de la formation. Cette modalité peut éventuellement se faire à distance.
- En début de formation,
- Le formateur interroge le groupe sur les connaissances de chacun concernant la thématique. Il peut proposer un questionnaire, un quizz, un auto positionnement, etc.
- En fin de journée,
- Le formateur s'assure de l'acquisition des connaissances individuelles et collectives (tour de table, grille de suivi, mise en situation pratique, production collective, etc.)

#### En fin de formation,

- Le formateur pourra reprendre les documents remis en début pour mesurer les apprentissages, les compétences acquises.
- Les études de cas et les mises en situation permettent tant aux stagiaires qu'au formateur d'évaluer l'utilisation des compétences en situations professionnelles.
- Un questionnaire d'évaluation en ligne, redirigé vers Ipéria
- Une attestation de fin de formation
- Un passeport formation

### PASSERELLES POSSIBLES :

Les modules suivis permettent l'accès à la certification de titres professionnels "Assistant Maternel / garde d'enfants", "assistant de vie", "employé familial" inscrit au RNCP). Contact : [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations aux personnes en situation de handicap, contacter le référent handicap (Digne : Eric Agate 06 63 40 17 54 - Gap : Catherine Leprince 06 15 38 25 78)

ERGOLÓGIC 1 rue des Fauvette – 05000 GAP / Espace DINIAPOLIS 1, BD Victor Hugo - 04000 DIGNE LES BAINS

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 04 008 61 04 auprès du Préfet des Hautes-Alpes, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. (Conformément à l'article du Code du travail L6352-12 il est rappelé que cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).